



La situation sanitaire commence à s'améliorer.

Télétravail : le taux est de 58 % et de plus de 60 % pour 3 jours, seuil jamais atteint.

La Chasse a été faite aux situations atypiques signalées et un monitoring des services sans télétravail a été mis en œuvre en cherchant à comprendre pourquoi (mauvaise statistique, missions non télétravaillables...).

Sujets de matériels : pour les masques FFP2, les commandes centralisées imposent des délais trop longs (30 jours par l'UGAP). On a demandé à nos directeurs de s'approvisionner en masques pour répondre aux situations de contacts prioritaires (vérificateurs, huissier, accueil sans plexiglas, personnels informatiques et dans les écoles).

Situation dans les écoles : Samedi on a fait passer les infos de la semaine. Les 2 écoles les plus impactées affichent 5,9 % de cas covid pour les stagiaires avec une baisse du nombre de cas (54 à 5 en fin de semaine). Pour les permanents, 3 cas ont été déclarés. Donc pas d'effet massif comme on pouvait le craindre.

Seuil de déclenchement du distanciel : le passage en distanciel est possible rapidement, mais les ordres de grandeur actuels sont gérables (inférieurs à 10 %) et ne le justifient pas pour le moment.

HMI en distanciel : le message a été passé aux directions (dont le Val d'Oise). Nous devrions avoir d'autres modalités pour gagner en souplesse.

Fonds volet 3 : date assouplie pour tenue des CTL au 30 avril.

Indemnisation des nomades : possible, mais ils doivent s'inscrire pour les trois jours en TT sur l'application.

Intervention de la CGT Finances Publiques :

Nomades : La CGT Finances Publiques est contre le télétravail fictif, on a acté qu'ils doivent poser 3 jours mais quelquefois ils sont en intervention et on les oblige à inscrire leur journée en télétravail, quid en termes de responsabilité ? Pour la CGT Finances Publiques, ils ne doivent déposer du télétravail que lorsqu'ils sont effectivement à domicile.

ENFIP : Le tout présentiel continue de poser problème auprès des stagiaires qui ne se sentent pas aussi « protégés » que les collègues du réseau qui peuvent télétravailler. Le report à plusieurs mois des épreuves de rattrapage crée de l'incompréhension et du stress, les stagiaires demandent qu'elles soient organisées au plus tard début février et ils l'ont fait savoir via la CGT dans un communiqué.

Jauge et chiffres du Covid à l'ENFIP : dans les écoles, il s'agit de personnes, il ne faut pas seulement raisonner en chiffres, il y a un malaise dans les écoles y compris pour les enseignants.

Réponses de la direction générale :

Obligation vaccinale : un message sera fait aux directeurs pour appeler les changements et aux agents concernés dans les services hospitaliers. Actuellement il y a très peu de cas de suspension avec des sorts juridiques divers et des référés en cours (décisions différentes selon les TA à situation identique !)

Situation des écoles : certes au sein du ministère des finances certaines ont pris le chemin du distanciel mais la logique est contraire à celle préconisée par la DGFAP.

C'est une chose d'aménager les épreuves pour les cas contacts, (ou covid) en leur donnant un peu de temps, s'en est un autre de tout basculer. Pourquoi une semaine ? Parce que le retour se fait normalement dans ce délai. C'est ce qui se fait ailleurs. Le variant Omicron est très présent chez les jeunes adultes, cela explique le taux plus élevé dans les écoles.

Sur les données chiffrées, elles sont le signe d'un travail quotidien dans chaque école et elles sont nominatives. C'est une addition en flux (sorties et retours). On a une impression d'un effectif flottant,

mais il est très majoritairement présent La plupart des cas se situent dans les premiers jours de la semaine, ce qui semblerait signifier que c'est la sphère privée qui contamine le plus. Le mode hybride est très complexe à mettre en œuvre, car il faut revoir les plannings, dont celui des administratifs. Dans le conseil de promotion nous pourrions rediscuter de l'agenda des épreuves de remplacement, si les dates ne correspondent pas.

Sur les conditions matérielles de Noisiel, la cantine a dû fermer. De plus il y a eu l'installation de capteurs CO2 à la demande du CHSCT, mais l'alerte visuelle conduit à des perturbations qui obligent à ouvrir toutes les demi-heures. Le dispositif est à revoir. La DDFIP du 77 qui veut en installer a été mise en garde sur ces dysfonctionnements.

Si la baisse des cas de COVID se confirme, on doit pouvoir rester dans l'épure du présentiel actuel. De plus, le malaise dans les écoles provenait du télétravail en 2021, pour les élèves en distanciel en raison de l'absence de lien.

Nomades vérificateurs : il y a bien élaboration d'un protocole sur le CF en cours. Ce qui est complexe c'est qu'un vérificateur qui va sur place et qui revient chez lui, peut voir effectué du TT sur trois jours, il faut donc bien qu'il s'enregistre. On peut avoir des situations dans lesquelles ils oublient de s'enregistrer. Il faudra clarifier la situation.

fichiers:



[Télécharger cr_visio_dgfip_du_17_janvier_2022.pdf](#) (93.92 Ko)

Public: [Infos / actions](#)
[COVID-19](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank